Visite de l'apôtre de district Jürg Zbinden à Genève

14.01.2024

L'apôtre de district Jürg Zbinden s'est rendu à Genève pour visiter les communautés de Genève, Annecy, Thonon, Versoix, Nyon et Rolle.



Le texte qui a servi de base à ce service divin se trouve dans I Thessaloniciens 1 : 2-3: *«Nous rendons continuellement grâces à Dieu pour vous tous, faisant mention de vous dans nos prières, nous rappelant sans cesse l'œuvre de votre foi, le travail de votre amour, et la fermeté de votre espérance en notre Seigneur Jésus-Christ, devant Dieu notre Père.»*

Au début du service divin, l'apôtre de district a exhorté l'assemblée à pouvoir vivre la proximité du Père céleste, qui souhaite être proche de chacun, et qui est habité par la volonté d'offrir force et consolation. Le plan divin vise le meilleur pour tous.

Les fidèles, avec Jésus comme modèle, sont enjoints à voir ce qui fonctionne bien, ce qui existe et à ne pas se focaliser sur les manques. Rendons grâce à Dieu pour son soutien, son aide et sa présence.

Une communauté est un cadeau divin. Considérer son prochain comme une richesse motive à prier pour lui, même si ce dernier n'est pas «conventionnel». Il s'agit de le soutenir en pensées, en paroles et en actes, de lui donner du courage et de lui accorder de l'importance.

La prière crée un lien avec le Père céleste et développe l'unité au sein de la communauté. Croire en la force et à l'efficacité de la prière pousse à intercéder en toute circonstance.

L'apôtre de district a encouragé les membres à rester fidèles et à croire en la promesse du retour de Jésus-Christ, évoquée dans l'évangile selon Jean 14 : 3: *«Et, lorsque je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis vous y soyez aussi.»*

Le Père céleste attend de chacun qu'il soit un messager de paix, œuvrant avec foi, amour et dans l'espérance du retour de son fils, comme mentionné dans la parole biblique de base.

Un enfant a reçu le sacrement du saint-scellé en ce dimanche de janvier 2024.



